



329 cours Général de Gaulle
33170 GRADIGNAN
Tél. 05 57 96 84 05

PROCEDURE D'ÉVALUATION INITIALE EN FORMATION B, CS et AAC

L'évaluation d'une durée de 1 heure se fait à l'aide d'un support (fiche d'évaluation de départ) standardisé national.

1) L'évaluation statique :

On commence par une série de questions d'ordre général puis sur les motivations du candidat et ses représentations de la conduite.

Ensuite on lui pose des questions sur ses connaissances et expériences éventuelles de la conduite.

S'ensuivent des questions de connaissances mécaniques ainsi que sur les réglages lors de l'installation au poste de conduite.

2) L'évaluation dynamique :

On évalue, en circulation, les dispositions naturelles concernant le regard et la manipulation du volant (le moniteur gère les autres commandes).

Puis on évalue les aptitudes psychomotrices, cognitives et la mémoire du candidat à l'aide d'exercices de mises en situation concrètes (démarrage, freinage ...).

Enfin on évalue l'émotivité et le stress de l'élève sur l'ensemble de la séance.

3) Le bilan :

A chacun des critères observés va être attribuée une appréciation allant de « faible » à « bien » correspondant à une note sur un récapitulatif final. Cette note permettra de proposer le volume de formation préconisé (sous réserves d'une progression normale).

La fiche de suivi se partage en deux exemplaires originaux qui seront signés par le moniteur, l'élève et le représentant légal dans le cas d'un élève mineur.

Un exemplaire est remis au candidat et un autre conservé au dossier de l'élève en les locaux de l'école de conduite.

Ce document permettra alors d'élaborer un plan de formation et un contrat.